



**Contrecœur**  
sur le fleuve

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE CONTRECŒUR

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR  
P.P.C.M.O.I. 2024-173**

---

Avis est par la présente, donné par la soussignée, que le conseil municipal de la Ville de Contrecœur a adopté le P.P.C.M.O.I. 2024-173 concernant l'immeuble localisé au 9755-9765, route Marie-Victorin, autorisant des usages de la classe 9, lors de la séance ordinaire tenue le 8 avril 2025

Prenez avis que ce P.P.C.M.O.I. est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité n° 2025-004 par la MRC Marguerite d'Youville, soit le 11 avril 2025.

Ce PPMCOI peut être consulté aux Services juridiques et greffe, à la mairie, durant les heures normales de bureau ou en faisant la demande, par courriel au [greffe@ville.contrecoeur.qc.ca](mailto:greffe@ville.contrecoeur.qc.ca)

Donné à Contrecœur, ce 14 avril 2025.

---

Éléa Claveau, notaire, OMA  
Directrice des Services juridiques et greffe





**Contrecœur**  
sur le fleuve

**CERTIFICAT DE PUBLICATION  
P.P.C.M.O.I. 2024-173**

---

Je soussignée, certifie par la présente que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville de Contrecœur en date du 14 avril 2025 et en l'affichant à la mairie, conformément aux dispositions du règlement 1112-2018 concernant les modes de publications des avis publics de la Ville de Contrecœur.

En foi de quoi, je délivre le présent certificat à Contrecœur, ce 14 avril 2025.

La directrice des Services juridiques et greffe,

Éléa Claveau, notaire, OMA

